

Libération de tous les enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne



Du 17 avril au 27 mai 2017, plus de 1 600 prisonniers politiques palestiniens ont fait la grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de détention inhumaines ainsi que la détention administrative. Ce mouvement de grève a reçu un important soutien en France et au niveau international. Les récentes prises de position de D. Trump concernant le statut de Jérusalem et le plan de paix qu'il entend imposer aux Palestiniens ne peuvent qu'alimenter la colère et la frustration de ces derniers. La seule réponse de l'armée israélienne aux manifestations de dénonciation de ces prises de position est la répression, qui a déjà causé la mort de plusieurs personnes. Des centaines d'autres ont été arrêtées et condamnées. Parmi elles, des enfants mineurs, dont certains risquent des peines très lourdes pour s'en être pris à des soldats israéliens.

Chaque année, environ 700 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans de la Cisjordanie occupée sont poursuivis par les tribunaux militaires israéliens après avoir été arrêtés, interrogés et détenus par l'armée israélienne. L'accusation la plus répandue contre les enfants est le jet de pierres, un crime passible de 20 ans de prison. Depuis 2000, plus de 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés et ils sont aujourd'hui plus de 300 à être détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables et en totale violation de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Dans la pratique, devant les tribunaux militaires, il n'y a pas de procédure d'interrogatoire spéciale pour les enfants détenus par l'armée israélienne, ni d'avocat ni même de membre de la famille lorsqu'un enfant est interrogé. La majorité des enfants déclarent avoir subi des mauvais traitements et avoir été contraints de faire des aveux lors de leurs interrogatoires. Les mauvais traitements utilisés par les soldats israéliens lors de l'arrestation et de l'interrogatoire d'un enfant incluent généralement des gifles, des coups, des coups de pied et des poussées violentes. Les enfants palestiniens sont également régulièrement maltraités verbalement. Malgré les recommandations du Comité des Nations Unies contre la torture de mai 2009 selon lesquelles les interrogatoires devraient être enregistrés sur vidéo, aucune disposition n'a encore été promulguée.

Alors que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant définit un « enfant » comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans », selon l'ordre militaire israélien 132, les tribunaux israéliens ont déjà jugé et condamné des enfants palestiniens âgés de 16 ans et plus en tant qu'adultes. En comparaison, la législation juvénile définit les enfants israéliens comme âgés de 18 ans ou moins. Qui plus est, la peine d'un enfant palestinien est décidée en fonction de son âge au moment de la condamnation, et non au moment où l'infraction alléguée a été commise. Ainsi, un enfant qui est accusé d'avoir commis une infraction alors qu'il avait 15 ans, sera puni comme un adulte s'il a atteint l'âge de 16 ans lors de son jugement.

Les forces d'occupation israéliennes poursuivent leur politique d'arrestation d'enfants palestiniens, refusant la protection qui leur est reconnue par plus de 27 conventions internationales.

Les forces d'occupation israéliennes arrêtent systématiquement les enfants palestiniens et mènent une politique de punition collective en organisant des campagnes d'arrestations. Elles exploitent l'arrestation des enfants dans le but de les recruter comme informateurs et afin de racketter leur famille financièrement.

en les forçant à payer de lourdes amendes pour obtenir leur libération. L'arrestation d'enfants a un impact destructeur sur le niveau de santé mentale des enfants, entraînant souvent l'abandon scolaire de ceux-ci.

Nous, associations, organisations politiques, syndicats, citoyens, dénonçons la poursuite par l'occupant israélien de l'emprisonnement, de la torture et des mauvais traitements envers les enfants palestiniens. Le gouvernement français doit intervenir auprès du gouvernement israélien pour mettre fin à cette situation.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les enfants palestiniens emprisonnés dans les geôles israéliennes.

Appel à l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes : Forum Palestine Citoyenneté, Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine.

Premiers signataires :

Associations, organisations, syndicats : ACDA - Agir pour le Changement et la Démocratie en Algérie ; AFPS du pays de Morlaix (29) ; AFPS 34 ; AFPS 65 ; AFPS Ardèche-Drôme ; AFPS Association France Palestine Solidarité - National ; AFPS Beauvais ; AFPS Groupe de Pau ; AFPS Nord-Pas de Calais ; AFPS Paris 14-6 ; AFPS Paris Sud ; AFPS Ville de Nanterre ; AFPS Villeneuve d'Ascq ; AJPF (Association pour la promotion des jumelages entre villes de France et camps de réfugiés palestiniens) ; AMF - Association des Marocains en France ; Amitié Palestine Solidarité ; Association Couserans-Palestine (09) ; Association Femmes Plurielles ; Association jeunes palestiniens en chemin d'Annemasse ; Association Mitryenne France Palestine Solidarité ; Association Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture (REMCC) ; ATMF - Association des Travailleurs Maghrébins de France ; ATTAC France ; AUDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine) ; CADTM France ; Campagne BDS France ; Campagne unitaire IDF pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah ; CAPJPO – Euro Palestine ; CEDETIM réseau IPAM ; Charente Palestine Solidarité ; CICUP (Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes) ; CJACP (Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine) ; CNB-P (Coordination Namuroise Belgo-Palestinienne) ; Collectif 69 de soutien au peuple palestinien ; Collectif Palestine nord Essonne ; Comité local du MRAP de Dijon ; CORELSO (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains au Sahara occidental) ; CRLDHT (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'homme en Tunisie) ; CVPR PO (Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche Orient) ; Ecologie Sociale ; Evry Palestine, comité local AFPS ; DIDF-France (Turquie) ; Femmes en noir / Strasbourg ; Fondation Frantz Fanon ; FTCR - Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives ; ISM-France - International Solidarity Movement France ; La Courneuve-Palestine ; Mouvement de la Paix ; MRAP ; MRAP (Fédération de Paris) ; MRAP Gironde (33) ; MRAP Rennes ; Organisation Femmes Égalité ; Palestine Libre Haute-Marne ; Réseau Sortir du colonialisme ; SNJ-CGT - Syndicat National des Journalistes CGT ; UJR Union des Jeunes Révolutionnaires - Ile-de-France ; Une Autre Voix Juive (UAVJ) ; Union d'Associations et d'Institutions Palestinienne en France (l'Association des Palestiniens en France-AL JALIYA) ; Union Juive Française pour la Paix ; Union syndicale SOLIDAIRES, Union syndicale SOLIDAIRES Isère.

Partis politiques : Collectif Communiste Poles (France) ; EELV ; EELV Ile de France ; Ensemble ; Front Populaire de Tunisie - section France Nord ; Generation.s ; NPA - Nouveau Parti Anti-capitaliste ; Parti de Gauche ; Parti de Gauche 65 ; Parti des Travailleurs de Tunisie ; Parti socialiste (Tunisie) ; PCF - Parti communiste français ; PCF 13^e ; PCOF - Parti Communiste des Ouvriers de France ; Voie Démocratique/Maroc.

Personnalités et Artistes : ALEXANIAN Patrick, Conseiller municipal à Bagneux ; ANDERSSON Nils, Ancien éditeur, militant anticolonialiste ; AZARIA Ana, Présidente de l'organisation Femmes Égalité ; BAHM Mohamed, Artiste musicien ; BARNET Rudi, Expert audiovisuel, ancien Directeur du Festival de Cinéma de San Sebastian ; BARET Bruny, Chercheur CNRS ; BASCHET Claudine, Comédienne ; Dr BEHAR Abraham, membre fondateur de l'ancienne Association médicale franco-palestinienne ; BENBASSA Esther, Sénatrice EELV ; BIBRING Jean-Pierre, Astrophysicien ; BOULAICH Mohamed, Acteur politique, Maroc ; BOUTAULT Jacques, Maire EELV 2^e arrondissement de Paris ; CACCINTOLO Mary ; CACCINTOLO Francis, Conseiller général honoraire, Bouches-du-Rhône ; CERISIER BEN GUIGA Monique, Sénatrice honoraire ; CHAHED Moncef, Responsable du groupe de travail prisonniers de l'AFPS ; COHEN Laurence, Sénatrice gpe CRCE du Val-de-Marne ; COMOLLI Jean-Louis, Cinéaste, écrivain ; COSTE Fabien, Secrétaire département PCF 37 ; ÉTIENNE Monique, Journaliste, AFPS 04 ; FALIU Alain, Comité local du MRAP de Lille ; FANON-MENDES-FRANCE Mireille, Présidente de la Fondation Frantz Fanon ; GAILLOT Jacques, Évêque de Partenia ; GLEIZES Jérôme, Universitaire, Conseiller de Paris EELV ; GOAËR Yves, Président de l'AFPS groupe de Pau ; GRANGE Dominique, Chanteuse ; HETIER Bernadette, Interprète de conférence ; HOUDOUIN Gilles, Conseiller régional Normandie ; HUTEAU Serge, Poumeyrol ; KAMENKA Patrick, Journaliste ; KERFORN Gérard, Président de la Fédération du MRAP des Landes ; KORAIKI Rachid, Artiste plasticien ; KRAUSZ Pierre, Universitaire Limoges ; LABAT Lydie ; LAHMER Annie, Conseillère régionale EELV Ile-de-France ; LAMY Véronique, porte-parole nationale PCOF ; LE MAREC Jean-Paul, Ingénieur agronome ; LE MIGNOT Renée, Coprésidente du MRAP ; LIBRAIRIE LE POINT DU JOUR ; LOMBARD Marie-Noëlle, Membre de l'ACAT - France et de Nord- Essonne ; MARGENSTERN Maurice ; MARTIN Benoît, Secrétaire Union Départementale CGT Paris ; MASSE Alain, Producteur, ancien Directeur général de Radio France ; Me BOUMEDIENE-THIERY Alima, Avocate ; Me MAIRAT Pierre, Avocat ; MESSAOUDENE Madjid, Conseiller municipal à Saint-Denis (93) ; MONDZAIN Marie-José, Philosophe ; MONOD Claire, Députée EELV ; MONTOLIEU Marie, Présidente Fédération de Paris du MRAP ; PAILLER Aline, Journaliste, ex-députée européenne ; PASSAT Bernard, Cinéaste ; PIGNON-ERNEST Ernest, Artiste plasticien ; POUILLOT Henri, Président de "Sortir du colonialisme" ; Pr OBERLIN Christophe, Professeur de médecine ; QUANTIN Jean-François, Professeur retraité Metz ; ROBIN Titi, Artiste ; ROLLINDE Marguerite, Militante associative ; ROUSSEAU André, Co-président du MRAP33 ; RUMEAU Mireille, Présidente ISM-France ; SIMONNET Danièle, Conseillère de Paris PG ; TARDI Jacques, Dessinateur ; THOUMAS Françoise, Professeur retraitée Nantes ; VERLAINE André, Président de la CNB-P) ; VILMONT Véronique, Co-présidente du MRAP33.

Pour signer l'appel, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : assocoordpalestiniennes@gmail.com ;
Campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël.